



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-105897>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **25-105897**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-59720

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté Urbaine d'Alençon

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24610066300078

Ville : Alençon CEDEX

Code postal : 61014

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 61

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de renouvellement des équipements des postes de refoulement Ouest 1 et Ouest 2 à Alençon

Code CPV principal - Descripteur principal : 45259000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prix sont révisables. Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Aucune variante n'est autorisée. La consultation ne comprend pas de variante obligatoire. La durée des travaux est de 8 mois. Elle n'inclut pas la période de préparation de 2 mois

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60% Prix : 40%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 23/09/25 Marché n° : 202502300 Saur, 11 Che De Bretagne, 92130 Issy-Les-

Moulineaux Montant Ht : 526 006,00 Euros Renseignements complémentaires : Modalités de

consultation du contrat sur rendez-vous auprès du Service Commande publique: 02 33 32 40 78 Le

marché peut faire l'objet d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou, si un avis d'attribution n'est pas publié, dans un délai de six mois à compter

de la date de conclusion du contrat dans les conditions de l'article L 551-13 du Cja, d'un recours en pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution (Ce ass 4 avril 2014 Département de Tarn et Garonne, N 358994)
Motifs choix attributaire : offre économiquement la plus avantageuse après application des critères d'attribution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/09/2025